



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 MARS 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 mars 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 avril 2009

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX
ASSOCIATIONS SUR PROPOSITION DE
L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
06 avril 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Mme Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, pour l'approbation des comptes administratifs

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU -

Excusés avant donné pouvoir :

- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE -

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2009

DELIBERATION D20090145

SPORTS

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS SUR PROPOSITION DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Et sur proposition de l'Office Municipal des Sports,

Au titre de l'année 2009 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget, les subventions annuelles à allouer aux associations affiliées à l'Office Municipal des Sports (OMS) ont été arrêtées aux montants figurant dans le tableau ci-dessous selon les critères suivants : la catégorie d'âge des licenciés, le niveau d'encadrement, le tarif des cotisations, le nombre de visites au centre médico-sportif, la représentation de l'association à l'assemblée générale de l'OMS.

Ces subventions seront imputées sur le chapitre budgétaire : 65.400.6574,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Madame le Maire ou l'adjointe déléguée à verser les sommes ainsi définies.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2009
Académie Niortaise de Billard	247,00 €
Aéro Club de Niort	400,00 €
AéroModel Club Niortais	522,00 €
Aïkido Musubi	80,00 €
Amicale des Cyclos Niortais	260,00 €
Amicale Sportive Niortaise	3 000,00 €
Aquatic Bébés Champommier	178,00 €
Art et Sport Niort	3 920,00 €
Association des Plongeurs de Niort et Environs	2 423,00 €
Association Niortaise des Sports de Glace	1 000,00 €
Association Sportive de l'Automobile Club des Deux-Sèvres	324,00 €
Association Sportive des Portugais de Niort	1 702,00 €
Association Sportive des PTT de Niort	7 575,00 €
Ball Trap Club Niortais	331,00 €
BaseBall Club Niortais "Les Dragons"	260,00 €

Bicross Club Niortais	995,00 €
Boules en Bois - Secteur de Niort	380,00 €
Cercle des Nageurs de Niort	4 715,00 €
Chamois Niortais Football Club - Centre de Formation	4 762,00 €
Club Alpin Français	650,00 €
Club Compétition de la Gaule Niortaise	413,00 €
Club de Voile Niortais	1 000,00 €
Club Loisirs Niortais	593,00 €
Club Rugby Athlétique Niortais	438,00 €
Club Ultralégers Motorisés de Niort	189,00 €
Courrier de l'Ouest Sports	120,00 €
Ecole de Tennis de Niort	4 836,00 €
Ecole Niortaise de Taekwondo	1 457,00 €
Electric Club Niortais Pétanque	185,00 €
Equi'Sèvres - Club Hippique Niortais	2 254,00 €
F.C. Dutel Anatolie	300,00 €
Football Club Féminin Niortais	600,00 €
Football Club Pexinois	316,00 €
Fraternelle Boules en Bois Ste Pezenne	80,00 €
Golf Club de Niort	2 091,00 €
Gymnastique Volontaire Gardons le Rythme	263,00 €
Judo Club Niortais	2 000,00 €
Kendo-Iaïdo Club Niortais	338,00 €
Kung Fu	842,00 €
Les Accros du Badminton Niortais	800,00 €
Les Archers Niortais	1 575,00 €
Mille Bulles	700,00 €
Moto Club des Deux-Sèvres	470,00 €
Niort Avenir Boules en Bois	369,00 €
Niort Aviron Club	571,00 €
Niort Badminton Club	1 541,00 €
Niort Bowling Club	512,00 €
Niort Handball Souchéen	4 064,00 €

Niort Hockey Club	1 713,00 €
Niort Patiglance	960,00 €
Niort Ultimate Club	229,00 €
Olympique Léodgarien	4 329,00 €
Pédale St Florentaise	820,00 €
Roller Club Niortais	1 925,00 €
Roller Hockey Niortais	500,00 €
Shotokan Karaté Do Niortais	900,00 €
Ski Nautique Club Niortais	381,00 €
Sojjok Kwan	1 000,00 €
Sport Athlétique Souché Niort - Section Football	1 928,00 €
Sport Athlétique Souché Niort - Section Tennis de Table	2 819,00 €
Sport Athlétique Souché Niort - Section VTT	150,00 €
Sport Athlétique Souché Niort et Marais - section Karaté-Kendo	800,00 €
Sport Athlétique Souché Niort Section Tennis	718,00 €
Sport Athlétique Souché-Niort Section Marche "Un Pas de Plus"	207,00 €
Stade Niortais Athlétisme	4 500,00 €
Stade Niortais Rugby	7 906,00 €
Stade Niortais Tir	612,00 €
Stade Niortais Triathlon	80,00 €
Taekwondo Club Niortais	1 261,00 €
Twirling Bâton Niort	517,00 €
Twirling Club Niortais	1 471,00 €
Union Athlétique Saint Florentaise	5 951,00 €
Union Boule Inkermann	100,00 €
Union Cycliste Niortaise	735,00 €
Union Sportive du Clou Bouchet	425,00 €
Union Sportive Pexinoise	1 700,00 €
Vélo Club Niortais	384,00 €
Vertiges	776,00 €
Volley Ball Pexinois Niort	3 401,00 €
Yole - Nautisme et Développement	161,00 €
TOTAL GENERAL	112 000,00 €

- Approuver les conventions concernant Chamois Niortais Football Club - Centre de Formation, Equi'Sèvres, le Stade Niortais Rugby et le Volley Ball Pexinois Niort ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à les signer, et à verser aux associations ci-dessus les subventions correspondantes.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE